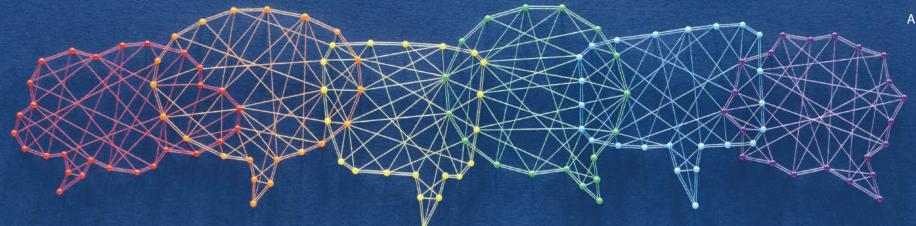


Maqpc

Le nouveau BUT français : incidences et perspectives dans la collaboration pédagogique cégeps – IUT





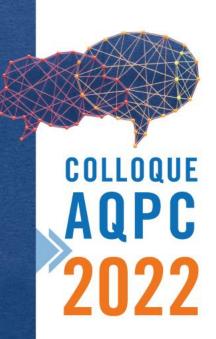
Maqpc

Stéphane Lauwick – Laurent Gadessaud Émilie Oulmann – Michèle Desrochers – Mireille Poulin



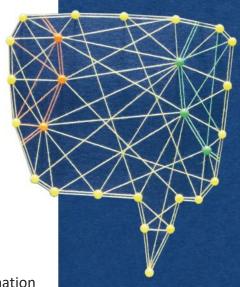
Plan de présentation

- La relation entre les cégeps et les Instituts universitaires de technologie (IUT)
- Le nouveau Bachelor universitaire de technologie (BUT)
- Incidences et perspectives de la mise en œuvre du BUT sur les partenariats entre cégeps et IUT
- Travaux menés par le comité de travail sur l'arrimage DEC/BUT en concertation avec l'ADIUT
- Prochaines actions



Fédération des cégeps

- En 2021, selon un sondage mené par la Direction des affaires internationales de la Fédération des cégeps, 36 cégeps avaient des relations partenariales avec des IUT
- Plus de 120 ententes actives visant des projets de mobilité étudiante entrante et sortante (études et/ou stages), des collaborations pédagogiques et en recherche
- Renouvellement de l'entente de collaboration entre la Fédération des cégeps et l'ADIUT – Mai 2021



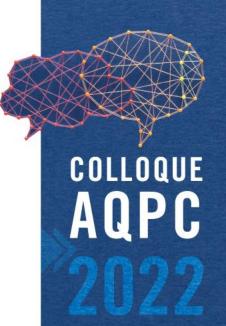
Les IUT : du DUT au B.U.T. (i)

La situation en 2021/22

- Une histoire depuis 1966
- 150 000 étudiants, 108 IUT, 680 départements d'enseignement
- 24 spécialités à champ large
- Pédagogie de la professionnalisation
- Un fort maillage du territoire et des liens avec le monde socio-économique ...
- ...et les poursuites d'études à bac+5

L'évolution des attentes

- 90 % de poursuites d'études (niveaux L, M)
- Pertinence de la sortie à Bac + 2
- Interrogation sur la voie technologique



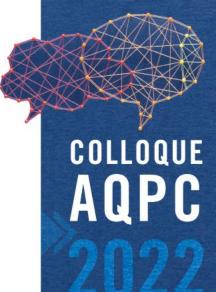
Les IUT : du DUT au B.U.T. (ii)

Les attentes, les besoins

- Les étudiants : s'ouvrir largement aux poursuites d'études
- Les familles : bénéficier d'un accès au niveau L
- Le monde socio-économique : répondre aux enjeux d'un monde nouveau
- La tutelle : assurer une poursuite d'études aux bacheliers technologiques
- Et les IUT?
- → Future skills?

L'évolution de la pédagogie. On a compris que :

- ... tout l'enseignement ne pouvait venir des enseignants
- ... qu'il fallait avant tout donner le pouvoir aux étudiants sur leur apprentissage car :
- → on ne connait pas les métiers de demain
- → les étudiants doivent trouver leur motivation dans leur projet



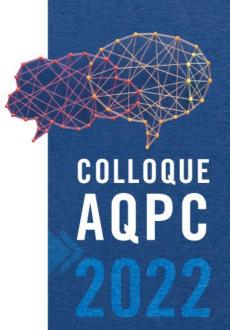
La structure du B.U.T. (i)

3ans, 1800 / 2000 heures

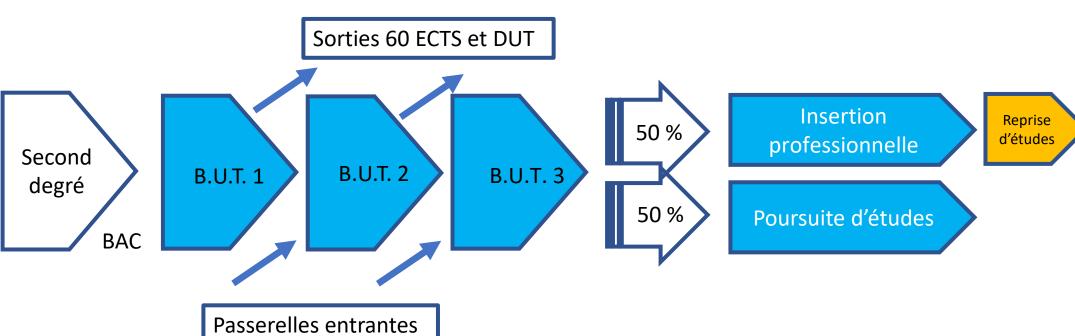
- Formation pensée en 3 années
- Importance de la professionnalisation
- Réponse aux métiers nouveaux et futurs
- Une définition nationale, une adaptation régionale
- La diversité des publics

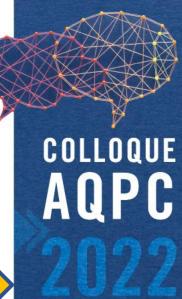
Des constantes

- Sélection active
- Priorité à l'insertion professionnelle
- DUT + cycle ingénieur / cycles de master
- Fonctionnement par passerelles
- Programmes nationaux et évaluation spécifique HCERES / CCN



La structure du B.U.T. (ii)





La structure du B.U.T. (iii)



Spécialité



Les 85 parcours (parcours métiers)

Les 24 spécialités à champs large

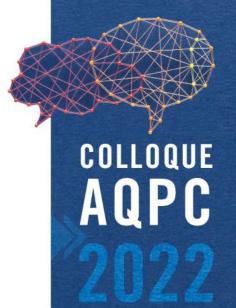
- Elles ne changent pas
- Elles développent 4 à 6 compétences
- On renforce l'adaptation aux souhaits des étudiants et ceux du territoire grâce aux parcours

Adaptation

- Aux souhaits des étudiants
- A la définition de l'approche par compétences (la situation, le contexte)

Les compétences

2 sont spécifiques aux parcours



Les parcours de formation : 2 exemples



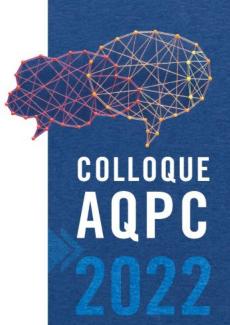
Informatique

- •Réalisation d'applications : conception, développement, validation
- •Déploiement d'applications communicantes et sécurisées
- •Administration, gestion et exploitation des données
- •Intégration d'applications et management du système d'information



Réseaux & télécom

- Cybersécurité
- •Réseaux Opérateurs et Multimédia
- •Internet des objets et mobilité
- •Pilotage de Projets Réseaux
- •Développement Système et Cloud







Diversité des publics

Préparation aux métiers futurs

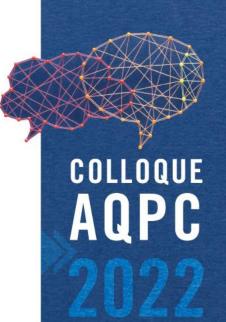
> Démarche universitaire et professionnalisation

Nouvelle approche pédagogique



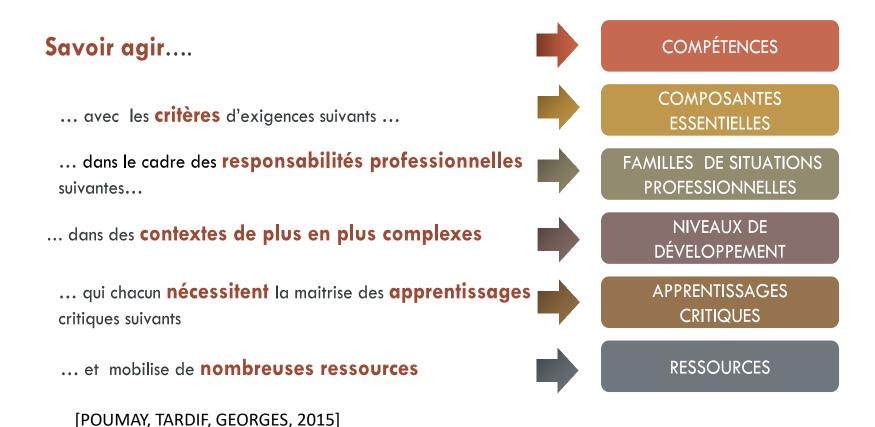
L'approche par compétences

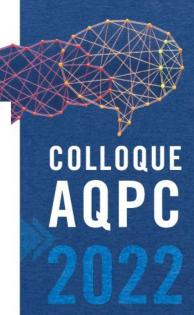
- Nouvelle définition des référentiels
- Une spécialité = 4 à 6 compétences
- Un savoir-agir en contexte



La professionnalisation (ii)

UNE COMPÉTENCE C'EST:





- La professionnalisation (iii) : concrètement !
- L'approche par compétences
 - Formation à la complexité
- Premier temps : l'apport de ressources
 - Savoirs, savoir-faire, savoir-être

Pôle Ressources 60% des coefficients du diplôme Enseignants

Professionnels

Chaque unité

- Deuxième temps : les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)
 - Mobilisation des ressources dans des situation complexes professionnelles
 - Professionnalisation, formation, évaluation, anticipation

Pôle SAÉ

40% des coefficients
du diplôme

d'enseignement

SAÉ + stages +

développement de

l'alternance

Participation de professionnels

Rendez-vous de l'internationalisation de la formation

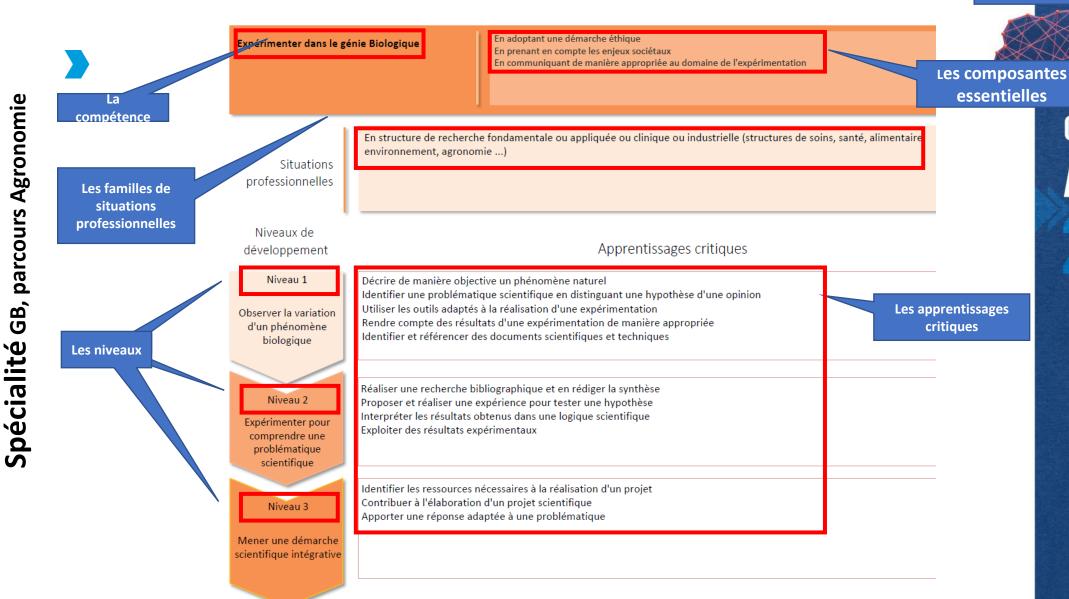


Lire les référentiels de B.U.T.

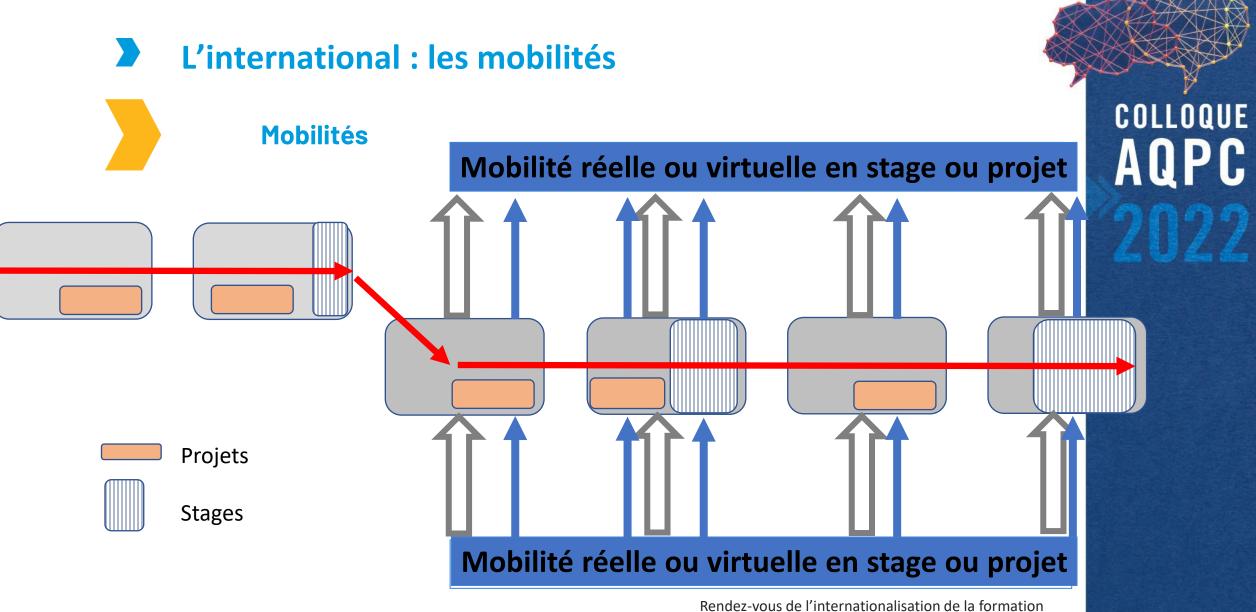
Compétence 2 UE2 du parcours

COLLOQUE

AQPC



Rendez-vous de l'internationalisation de la formation

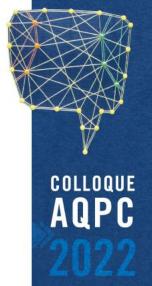




NOM	TITRE	CÉGEP / ORGANISATION
Patricia Bernard	Coordonnatrice du Bureau de l'international	Cégep Garneau
Michèle Desrochers	Conseillère au développement international	Cégep de La Pocatière
Pierre Massicotte*	Directeur adjoint Pôle gestion et technologies	Cégep de Rosemont
Émilie Oulmann	Responsable du Bureau des activités internationales	Cégep André- Laurendeau
Marc Rochette*	Directeur des études	Cégep de Baie- Comeau
Julie-Anne Roy	Conseillère aux affaires éducatives	Fédération des cégeps
Francis Turcotte	Coordonnateur du Service des communications et du développement international	Cégep de Matane
Marie-Ève Vaillancourt	Directrice des études	Cégep de Sept-Îles
Mireille Poulin	Coordonnatrice – mobilité internationale	Fédération des cégeps

^{*}Ayant changé de poste, ces personnes ont quitté le comité en cours d'année.

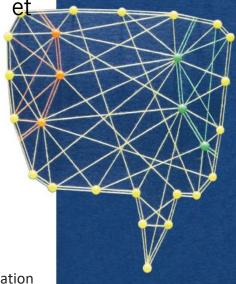






Mandat:

- •Identification des impacts de la refonte du BUT sur les ententes de mobilité actuelle ;
- •Identification des occasions, attentes et besoins de part et d'autre en matière de mobilité étudiante, enseignante et professionnelle ;
- •Analyse de l'arrimage pédagogique nécessaire au maintien des activités de mobilité étudiante existantes et au déploiement de nouvelles initiatives dans diverses filières porteuses des secteurs secondaire et tertiaire ;
- •Élaboration d'un cadre de référence destiné aux responsables internationaux responsables pédagogiques des cégeps et IUT.





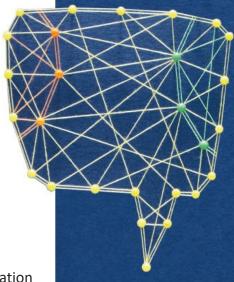
Actions menées par le comité de travail



- État de la situation
- Rencontres de travail avec l'ADIUT
- Élaboration d'un guide de référence pour les partenariats DEC/BUT

Objectifs poursuivis:

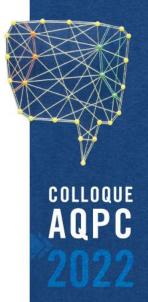
- Favoriser une meilleure compréhension du DEC et du BUT
- Permettre une meilleure compréhension de la terminologie employée au Québec et en France
- Développer un outil utile tant pour les équipes des cégeps que des IUT pour le développement de mobilités





Fédération des cégeps

- Comparaison du système scolaire français et du système scolaire québécois
- 2. Deux diplômes en formation technique et technologique : le DEC et le BUT
- 3. L'écosystème du DEC et du BUT
- 4. L'approche par compétence (APC)
- 5. Les parcours de mobilité
- 6. Liste des programmes de financement de mobilité disponibles
- 7. Référentiel terminologique français et québécois
- 8. Annexes







CARACTÉRISTIQUES	NOUVEAU DUT	BUT	DEC
NIVEAU	Enseignement supérieur technologique BAC +2 (14 années)	Enseignement supérieur technologique BAC + 3 ou reconnu au grade licence (L3) (15 années)	1 ^{er} niveau d'enseignement supérieur technique (14 années) Préuniversitaire (13 années)
CONDITIONS D'ADMISSION	BAC (12 années)		DES (11 années)
DURÉE	2 ans 4 semestres*	3 ans 6 semestres*	3 ans (technique) 2ans (préu.) 6 sessions *
NOMBRE DE CRÉDITS / UNITÉS	120 crédits*	180 crédits*	90 à 92 unités* (secteur technique)
STAGE	8 à 12 semaines	22 à 26 semaines (12 à 16 semaines au semestre 6)	Nombre de semaines de stage* (variable selon le programme d'études*)

Extrait d'un tableau des principales caractéristiques des trois diplômes : le DUT, le BUT et le DEC qui sera présenté dans le Guide de référence pour les partenariats DEC/BUT



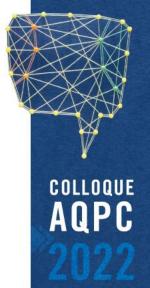
COLLOQUE



Extrait du lexique comparé

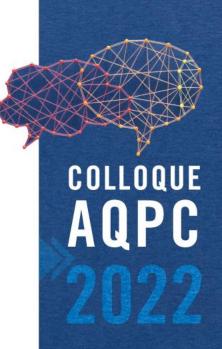
QUÉBEC	FRANCE	
Compétence	Unité d'enseignement ou compétence	
Conseiller pédagogique	Ingénieur pédagogique	
Cours	Ressource ou cours	
Cours théorique	CM – Cours magistraux	
Département	Équipe enseignante	
	Référentiel d'activités et de compétences	
Devis ministériel	ou programme national	
Diplômé	Alumni	
Discipline	Matière	
ESP- Épreuve synthèse de programme	Évaluation certificative	
Évaluation à choix multiple	QCM - Questions à choix multiple	
Évaluation ou examen	DS – Devoir surveillé	
Exercices ou travail en classe	TD-Travail dirigé	
Description ou fiche programme	Plaquette de cours	
Horaire	Emploi du temps ou planning	
Laboratoires	TP- Travaux pratiques	

Extrait du lexique comparé qui figurera dans le *Guide de référence pour les partenariats DEC/BUT*



Prochaines actions

- Participation à la Commission des Relations internationales de l'ADIUT – juin 2022
- Lancement du guide de référence rentrée 2022
- Organisation d'une mission de travail en France novembre 2022
- Accueil d'une délégation de responsables d'IUT printemps 2023



> COLLOQUE AQPC 2022

